

N° 164.

Le thème du dieu de l'arbre menacé d'être mis à mal s'il ne donne pas des enfants à ceux qui l'implorent se retrouve dans le *Hatthipâla jâtaka* (*Jâtaka*, n° 509). Sur ce *jâtaka*, cf. Charpentier, *Z.D.M.G.*, LXII, 1908, 725-747 : *Les quatre fils obtenus par le roi Esukârî entrent en religion.* — XXXVI, 3, 8^b.

Le début du sixième conte du *Hien yu king* (*Trip.*, XIV, 9, p. 8 v°-9 r°) est une transposition du début de notre récit : le conseiller du roi qui règne à Râjagrha est sans enfant; il se rend dans un sanctuaire qui était au bord du Gange et qui était consacré à un deva dépendant du dieu Mañibhadra; il demande à ce deva un fils en lui promettant de grandes récompenses s'il le lui accorde, en le menaçant de détruire son temple s'il le lui refuse. Le deva en réfère au dieu Mañibhadra qui s'adresse à Vaiçravaṇa et celui-ci à son tour porte l'affaire devant Çakra, souverain des devas. Çakra obtient qu'un deva qui était près de mourir aille renaître dans la condition de fils du conseiller; mais ce deva n'accepte cette nouvelle existence que sous la condition qu'il pourra alors entrer en religion. L'enfant naît, et, parce qu'il a été donné par le deva du fleuve Gange, on l'appelle Gaṅgâdatta. Quand cet enfant est devenu grand, il veut entrer en religion, mais ses parents s'y opposent : il tâche alors, mais vainement, de se tuer en se jetant du haut d'une montagne, puis en se précipitant dans l'eau, puis en absorbant du poison; pour être sûr d'être enfin mis à mort, il dérobe les vêtements des femmes du roi Ajâtaçatru pendant que celles-ci sont au bain; le roi essaie à trois reprises de le percer de flèches sans y parvenir. Gaṅgâdatta lui révèle alors qui il est et lui demande d'être autorisé à entrer en religion : le roi l'amène auprès du Buddha; Gaṅgâdatta devient bhikṣu, puis Arhat (cf. I.-J. Schmidt, *Der Weise und der Thor*, p. 39-45; — Feer, *Avadâna Çataka*, p. 415-418, et *Sivan tsi po yuan king*, *Trip.*, XIV, 10, p. 85 r°-v°). — *Ken pen chouo yi ts'ie yeou pou pi tch'ou ni p'i nai ye* (*Trip.*, XVI, 10, p. 8 v° sq.) : Après